

ATTESTATION DE GARANTIE DE LOYER

**Conditions de vente spécifiques au programme
Résidence « L'Etoile du Sud »
à MARSEILLE (13008)**

La SNC BONNEVEINE SUITES INN Société en Nom Collectif au capital de 1 500 € dont le siège social est situé 125 Rue Gilles Martinet - 34070 Montpellier immatriculée au RCS de Montpellier sous le N° 515 373 900 représentée par son Gérant

certifie et atteste par la présente que, dans le cadre du mandat de gestion que nous avons signé avec LA SIT, gestionnaire de l'immeuble, tous les réservataires de la résidence ci-dessus bénéficieront des dispositions suivantes :

- **Au titre de la CARENCE locative** (soit l'absence du premier locataire) : nous nous engageons à verser au réservataire devenu acquéreur, un revenu mensuel foncier de substitution égal au loyer mensuel brut prévu, déductions faites de tous les frais liés à la gestion du bien, tels que les honoraires de gestion et les charges de copropriété, conformément aux usages.
Ce versement sera mis en place pour une durée maximum de douze (12) mois après une franchise d'un (1) mois démarrant le 1^{er} jour du mois qui suit la livraison des parties privatives.

Cet engagement est soumis à la condition expresse et déterminante que l'acquéreur confie à LA SIT, le moment venu, le mandat de gérer son bien.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Montpellier, le 1^{er} novembre 2009

Le Réservant

Paraphe(s) Réservataire(s)